

La question-piège du moment:

"Peut-on concilier les intérêts des salariés avec ceux des employeurs ?"

La majorité parlementaire de droite déployant ses troupes sous le commandement du général Nicolas Sarkozy a dû céder la place à une majorité rassemblée autour du Parti socialiste. Cet événement entraîne des répercussions considérables sur le contexte dans lequel est placée l'action syndicale. Pour ne pas "se faire avoir", il faudra éviter de se laisser guider à la légère par certaines réflexions prétendument "de bon sens".

Selon Bernard Thibault, les positions adoptées par le gouvernement placent celui-ci devant un dilemme¹:

Le gouvernement va s'apercevoir qu'il ne pourra pas être d'accord avec tout le monde [...] Il ne peut pas, à la fois, être d'accord avec un Medef qui prône plus de flexibilité, un abaissement du coût du travail, et avec la majorité des salariés qui, elle, a contribué au changement de majorité politique. [...] **Le gouvernement va devoir trancher.**

La problématique ne vient pas de surgir juste maintenant. **Le Parti socialiste** en était conscient et **a clairement défini son positionnement durant la campagne présidentielle.** François Hollande avait déclaré (5 avril, *Paris Match*):

Nous aurons besoin de toutes les forces pour le redressement du pays. C'est pourquoi, au lendemain de l'élection présidentielle, **je réunirai les entreprises du CAC 40** [...] Je leur dirai: "Vous êtes les fers de lance de l'économie française. Nous avons besoin de vous et vous avez besoin de l'État. **Nous devons relever ensemble le défi du redressement de la France.**"

Il a ainsi fait preuve de lucidité en prenant acte de la réalité. On peut certes tourner et retourner à l'infini, d'un point de vue abstrait et théorique, la question des vertus et défauts, des avantages et inconvénients de la république démocratique et plus précisément de la république démocratique parlementaire. Mais à la base du fonctionnement des institutions politiques il y a l'économie, le fait que **le système économique de la France fonctionne selon les principes du capitalisme.** Cela étant posé, **le rôle du président de la république et du gouvernement ne peut être autre chose que de faire fonctionner ce système-là** et d'assumer les contraintes qu'impose cette situation.

François Hollande se trouve exposé exactement à la même difficulté que celle que devait affronter Nicolas Sarkozy: comment satisfaire au mieux les exigences liées au principe moteur de l'économie - l'objectif du maximum de profit pour les capitalistes - sans perdre la majorité parlementaire sur laquelle est assis le privilège d'exercer la direction politique à la tête de l'état.

"Avec qui le gouvernement est-il d'accord? Avec le Medef, ou avec les salariés?" - C'est une question vaine

Tenir envers les travailleurs un langage de vérité, impliquerait de faire ressortir qu'il n'y a rien à espérer du gouvernement en termes de défense des intérêts de la classe ouvrière. Au lieu de cela, la direction de la CGT tourne autour du pot. Elle ne peut faire autrement puisqu'elle-même a de toute façon assimilé une vision conforme aux mécanismes de l'économie capitaliste.

Cela ressort en particulier des discussions autour de la question de la compétitivité. En accompagnant une présentation faite par Nasser Mansouri-Guilani (directeur du Centre d'études économiques et sociales de la CGT), voici résumé l'argument-choc répété à satiété dans la propagande officielle de la confédération²:

Contrairement à ce que prône le patronat, ce ne sont ni le coût du travail ni la rigidité du marché du travail qui plombent la compétitivité des entreprises.

Nasser Mansouri-Guilani affirme par ailleurs³:

Il est possible d'avoir des salaires élevés tout en étant compétitif, ce qui renforce la question de la compétitivité hors prix, c'est-à-dire la capacité d'innovation, la qualité des produits, etc.

Certes, faire travailler une masse de main-d'oeuvre en situation de quasi-esclavage, pour fabriquer de la camelote, et la vendre à des prix "défiant toute la concurrence", ne peut pas être pour les employeurs une méthode universelle de maximiser les profits. **Néanmoins, mettre en avant l'argument de la "compétitivité hors prix" revient à se placer dans une certaine perspective** - celle que les employeurs tentent de nous inculquer en permanence, à savoir: **que le sort des salariés serait lié à celui des entreprises**, que la "bonne santé" de l'entreprise serait le facteur indispensable pour que nos conditions matérielles de vie puissent être assurées.

Eh bien, non, nous devons rejeter catégoriquement ce chantage permanent.

La direction de la CGT tire la sonnette d'alarme: "Il faut aider les entreprises à passer le cap de la crise !"

Cette tendance au sein de la CGT, de se préoccuper du sort des entreprises "françaises" face à leurs concurrents, a bien sûr une longue histoire. Mais la modification du contexte électoral entraîne ces jours-ci une accentuation de la dérive.

Ainsi par exemple Mohammed Oussedik (membre du bureau confédéral de la CGT, en charge de l'industrie; il a représenté la CGT à la "conférence sociale" de juillet dernier dans l'atelier "Redressement de l'appareil productif")⁴:

Il faut absolument développer le financement du chômage partiel en le multipliant par cinq [...]. Les carnets de commandes sont extrêmement dégarnis. Si l'on veut sauver des emplois industriels, il faut passer ce cap.

Cette proposition se base sur un dispositif baptisé **"contrat de sécurisation des emplois et des entreprises"** par la direction confédérale, dont la finalité est résumée ainsi⁵:

L'objectif est de préserver l'emploi et les revenus des salariés **tout en aidant les entreprises à passer le cap d'une baisse de l'activité pendant la crise.**

En réponse aux coups que nous portent les employeurs, pas question de "tendre l'autre joue"

Plutôt que de se laisser embrouiller la tête par des considérations entortillées, il faut avant tout se confronter à l'alternative fondamentale:

- ou bien porter secours aux employeurs en mal de rentabilité, donc à la classe capitaliste craignant pour son existence,
- ou bien **lutter pour la défense de nos intérêts, donc en opposition au système capitaliste qui met en oeuvre l'exploitation dont sont victimes les travailleurs.**

Inutile de demander à la direction de la CGT de se situer clairement face au choix ainsi posé. L'important est que nous-mêmes sachons assumer dans l'action jusqu'au bout notre opposition aux exploiters et à ceux qui se rangent de leur côté.

Non aux licenciements! Non au chômage !

Non à la baisse sans fin du "coût du travail" !

Des salaires pour vivre, pas pour survivre !

À bas les employeurs, les capitalistes, qui exploitent les travailleurs !

Septembre 2012 - Des militants adhérents à la CGT

1. Entretien à l'AFP, 29/8/2012.

2. <http://www.cgt.fr/Et-si-on-parlait-cout-du-capital.html>

3. <http://www.humanite.fr/>

24_02_2011-comp%C3%A9titivit%C3%A9-de-la-france-et-de-l%E2%80%99Allemagne-deux-visions-saffrontent-465885

4. <http://www.thc-cgt.fr/doc/NotepresentationCSEE.doc>

5. <http://www.thc-cgt.fr/Contrat-de-securisation-des.html>, www.thc-cgt.fr/IMG/doc/NotepresentationCSEE.doc